



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

POUR UNE AMBITION ÉDUCATIVE PARTAGÉE

# DÉMARCHES PEdT

## GUIDE D'AUTODIAGNOSTIC D'UNE DÉMARCHE ÉDUCATIVE LOCALE



# **DÉMARCHES PEdT**

---

## ***GUIDE D'AUTODIAGNOSTIC D'UNE DÉMARCHE ÉDUCATIVE LOCALE***

---

**Conception & Mise en page :**

Service communication  
Caf Touraine

**Photos :**

iStock

Juin 2026



**P.4****DAQE 37****P.6****La démarche d'autodiagnostic****P.8****Référentiel****P.10****La mobilisation et l'implication de  
l'ensemble des acteurs concernés****P.12****Le diagnostic partagé****P.14****L'évolution de la démarche****P.17****Sites ressources****P.5****Un autodiagnostic, pourquoi ?****P.7****Les démarches éducatives locales / PEdT****P.9****Le contexte local et le portage politique  
de la démarche****P.11****L'animation de la démarche****P.13****Le système de gouvernance et de pilotage****P.15-16****Procédure de demande  
d'accompagnement**



Mis en place depuis 1996, sous l'impulsion de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (aujourd'hui SDJES Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Indre-et-Loire) et la Caisse d'Allocations Familiales (Caf Touraine), ce dispositif (nommé alors « Charte qualité ») se fixait à l'origine pour objectif l'amélioration de l'accueil des enfants, des pré-adolescents et des adolescents dans les entités éducatives que constituent les accueils collectifs de mineurs. Au fil des années, le dispositif a évolué pour répondre également aux nouveaux besoins tant des organisateurs d'ACM que des collectivités amenées à formaliser leur politique éducative lors de la réforme des rythmes scolaires.

L'objectif opérationnel de ce dispositif reste de construire avec les organisateurs, quels qu'ils soient (associations, collectivités locales) un véritable projet s'appuyant sur une démarche cohérente et globale sur le plan éducatif.

Le DAQE 37 est co-piloté, animé et financé par le SDJES et la CAF, et mis en œuvre avec des fédérations d'éducation populaire, reconnues pour leurs compétences dans le champ de l'éducation et de la jeunesse : actuellement Ligue de l'Enseignement (Fol 37), et Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Cemea), qui interviennent sans frais et sans obligation d'affiliation pendant la durée de l'accompagnement. ●

## Il peut intervenir à différents niveaux :



**À L'ÉCHELON TERRITORIAL** : en accompagnant les collectivités dans la mise en œuvre d'une politique publique en faveur des enfants, des jeunes et des familles. Cet accompagnement peut porter sur :

- l'élaboration, le renouvellement ou l'évaluation d'un projet éducatif de territoire ;
- la déclinaison, l'impulsion ou l'évaluation d'une dynamique éducative sur un territoire donné ;
- la mise en place d'instances de projet partagées avec les acteurs locaux ;
- la définition d'une gouvernance adaptée ;
- la transformation d'une garderie en accueil périscolaire déclaré ;
- la mise en œuvre d'une démarche éducative partagée au service de l'enfance et / ou de la jeunesse ;
- la stratégie de mobilisation des acteurs et d'acculturation des élus ;
- l'appui méthodologique pour tout projet dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse ;
- la transformation de votre territoire pour en faire un espace d'échanges, de réflexions et de projets avec les acteurs éducatifs (cohérence éducative, innovation pédagogique, rythmes éducatifs, participation des enfants dans les instances, place des parents dans les structures, éveil des enfants, enfants citoyens, accompagnement vers l'autonomie).



**À L'ÉCHELON DES STRUCTURES** : en apportant une expertise sur le fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs en fonction des besoins, via l'analyse, l'auto-évaluation et l'amélioration de tous les aspects du fonctionnement d'un accueil collectif de mineurs. Cet accompagnement prend en compte tous les aspects des accueils collectifs de mineurs, à savoir la qualification de l'encadrement, les intervenants extérieurs, les locaux, les matériels éducatifs, la gestion et les caractéristiques du public accueilli. Cet accompagnement peut porter sur :

- la réécriture du projet éducatif, du projet pédagogique, cohérence entre les différents niveaux de projet ;
- l'analyse et l'amélioration de la gouvernance de l'ACM ;
- la participation des enfants et des jeunes ;
- l'aménagement des locaux ;
- la dimension éducative de l'encadrement (posture, choix éducatifs partagés...) ;
- l'appropriation du projet pédagogique par l'équipe ;
- l'animation d'équipe ;
- le rôle et les fonctions de chacun ;
- l'accueil des tout-petits et des enfants en situation de handicap ;
- la conception du temps de restauration comme temps éducatif ;
- l'amélioration de la communication et de la relation avec les familles et les partenaires ;
- la diversification de la palette de projets ;
- la montée en compétences de l'équipe d'animation ;
- l'identification des besoins et attentes des équipes.

Le DAQE 37 est un dispositif souple et gratuit pour les bénéficiaires. Il s'adapte à vos besoins et à vos contraintes. Les modalités d'accompagnement sont multiples : des outils d'animation, d'aide à la prise de décision et d'évaluation, des ressources pédagogiques innovantes, des formations / actions.

Les territoires ou structures qui souhaitent s'engager dans cette démarche peuvent solliciter gratuitement un accompagnement sur mesure (voir p.15).



## Un autodiagnostic, pourquoi ?

**Le présent document a pour objet d'aider les collectivités souhaitant élaborer ou réinterroger leur politique éducative locale, à :**

- se positionner sur leurs pratiques actuelles : faire apparaître les points forts et les points faibles des démarches engagées ;
- identifier les actions à mener pour impulser une dynamique locale ou pour améliorer la démarche engagée.

Intégrant un référentiel de bonnes pratiques, il peut en outre constituer un document d'appui particulièrement utile au moment de la rédaction d'un PEdT (projet éducatif de territoire) et / ou d'un Plan Mercredi, mais aussi au moment de son renouvellement et de son évaluation.

Ce document doit permettre aux élus et aux techniciens des collectivités, en lien avec les partenaires concernés, d'engager de manière autonome une réflexion sur les différents aspects d'une démarche partagée en matière de politique éducative locale.

Ce document ne se substitue pas aux instructions officielles. Il n'a pas valeur réglementaire mais se veut une incitation à faire mieux en étant un guide dans l'élaboration et la mise en œuvre de la démarche de projet.

La finalité n'est donc pas d'obtenir une quelconque reconnaissance institutionnelle (Label, Certification...) mais bien de s'inscrire dans une démarche volontaire d'amélioration continue de la prise en charge éducative des enfants et des jeunes sur un territoire donné.

La consultation du Vademecum\* est par ailleurs fortement recommandée pour mieux comprendre l'interconnexion entre toutes les dimensions de la démarche projet. En effet, l'autodiagnostic s'appuie sur les fiches constituant le Vademecum, que vous retrouverez en référence tout au long des grilles d'auto-positionnement.

Suite à votre démarche d'auto-évaluation, vous pouvez vous rapprocher du SDJES ou de la CAF pour solliciter un accompagnement. Lors de votre demande, vous préciserez le ou les points sur lesquels vous souhaitez travailler et vos attendus vis-à-vis de l'accompagnement.

Vous trouverez [page 15](#), les modalités du dispositif et [page 16](#), un modèle de courrier de demande d'accompagnement.

\*<https://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources>



# La démarche d'autodiagnostic

## DÉFINITION DE L'AUTODIAGNOSTIC

L'autodiagnostic est un examen interne, collectif et complet de la façon dont les démarches éducatives locales sont pilotées, animées et évaluées.

La grille proposée permet de faire un état des lieux partagé, de se situer par rapport au contenu du référentiel et d'évaluer le chemin parcouru et à parcourir en identifiant le niveau de qualité atteint et à atteindre.

Cet autodiagnostic doit permettre d'observer la réalité des pratiques et d'identifier, en fonction des écarts constatés avec les critères de bonnes pratiques, un plan d'actions pour mener ou enrichir une politique éducative locale de type PEdT.

Pour chacun de ces points, tous les critères devront être évalués.

- sur chaque grille, l'échelle de réalisation définie par les intitulés « oui » ou « non » ou « en cours » a pour but d'identifier une position actuelle et de permettre une progression au fur et à mesure des autodiagnosics.
- la dernière colonne « commentaire et actions à mener » permet d'envisager les éventuelles réserves émises par le collectif lors de l'évaluation du critère et de noter les actions à entreprendre en vue de l'améliorer.

## MÉTHODOLOGIE DE L'AUTODIAGNOSTIC

### Préparation :

L'autodiagnostic se réalise au cœur d'un collectif à créer au sein de la collectivité réunissant élu.e.s et technicien.ne.s en charge de la politique éducative locale.

### Réalisation :

Lors de la conduite de l'autodiagnostic, les membres du groupe doivent veiller à ne pas porter de jugement. Ils s'attachent à apprécier les critères en toute impartialité et objectivité. Une vision collective et consensuelle des améliorations à apporter doit être recherchée.

La perception des différentes dimensions de la démarche éducative est analysée en croisant les différentes visions des membres du groupe.

## MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'AMÉLIORATION

Cette étape consiste à dresser, à partir de l'autodiagnostic, un bilan sur les points forts et les points à améliorer dans votre démarche éducative locale.

Au vu des points faibles, il s'agit d'identifier les axes à mettre au travail et à partager avec tous les acteurs concernés lors d'une réunion de lancement de démarche ou de bilan, pour progresser vers l'atteinte des cibles contenues dans le référentiel.

Ce programme d'actions prioritaires pourra être analysé dans le cadre de futurs autodiagnosics destinés à mesurer l'impact des actions d'amélioration entreprises. Les résultats permettront d'identifier de nouvelles priorités d'actions (recherche d'une dynamique d'amélioration continue).

## PRÉSENTATION DU SUPPORT

La grille d'autodiagnostic aborde six points clés d'une démarche partagée en matière de politique éducative locale :

- Le contexte local et le portage politique de la démarche ;
- La mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés ;
- L'animation de la démarche ;
- Le diagnostic partagé ;
- Le système de gouvernance et de pilotage ;
- L'évaluation de la démarche.



## Les démarches éducatives locales / PEdT

**L**e projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

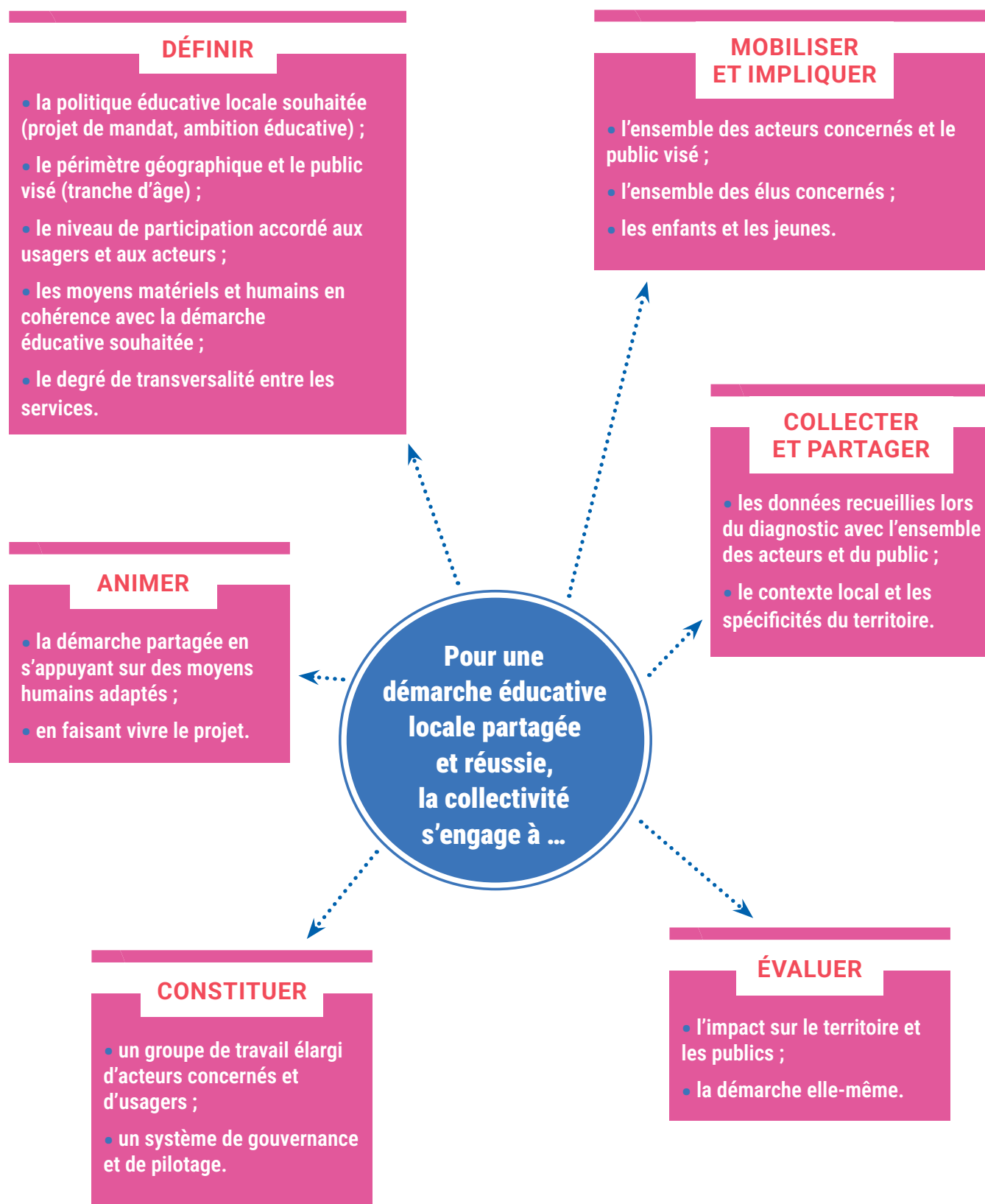
Le PEdT a pour vocation d'œuvrer pour une meilleure complémentarité des temps éducatifs des enfants et des jeunes sur un territoire donné, en organisant et animant une collaboration durable et effective entre les différents acteurs éducatifs. Cette caractéristique du PEdT lui octroie une dimension de projet co-construit et partagé, plaçant la collectivité comme garante de la dynamique de collaboration et du suivi du projet. Sans se substituer aux projets déjà existants, il est le trait d'union entre les différents projets des acteurs du territoire, permettant une meilleure interconnaissance, des actions plus concertées et partagées, une consolidation des complémentarités éducatives et un travail de passerelle entre les différents temps et espaces éducatifs.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la

### Le trait d'union entre les différents projets des acteurs du territoire

complémentarité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

Il peut être centré sur les activités périscolaires des écoles primaires ou aller jusqu'à s'ouvrir, selon le choix de la ou des collectivités intéressées, à l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, de l'école maternelle au lycée, à l'instar de certains projets éducatifs locaux actuels. ●





# Le contexte local et le portage politique de la démarche

Quelques éléments préalables peuvent être facilitants à la mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire. En premier lieu, une impulsion et un portage politique. Cette dimension est primordiale pour enclencher et maintenir une dynamique à long terme. Il est du ressort des élus de la collectivité porteuse du PEdT de définir son niveau de priorité. Anticiper une mobilisation large des élus dans la dynamique PEdT permet une articulation plus fluide entre le projet en construction et les autres dispositifs portés par la collectivité, ainsi qu'un portage plus partagé au sein du conseil municipal ou communautaire. Les élus ont la tâche spécifique de comprendre le territoire en affirmant son caractère politique. Une mobilisation élargie des élus est aussi un levier important dans le travail de transversalité entre les différents services de la collectivité, nécessaire à un PEdT complet et cohérent.

Dans un deuxième temps, il convient de délimiter d'une part le périmètre géographique du PEdT (la commune ou l'EPCI compétent), et d'autre part le champ de compétences à mobiliser, qui peut être plus large et concerner d'autres institutions (exemple ARS sur des questions de santé). De même, il est important de s'accorder et préciser la tranche d'âge ciblée par le PEdT à venir. ●

## + D'INFORMATIONS

se reporter aux fiches  
M1, M2, M3, T1 et O2  
du Vademecum :

[acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources](http://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources)

| CRITERES relatifs au CONTEXTE LOCAL                                                                                                                   | REALISATION |     |             | COMMENTAIRES<br>ou<br>ACTIONS A MENER |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----|-------------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                                       | OUI         | NON | en<br>COURS |                                       |
| <b>L'existence d'un PEdT</b>                                                                                                                          |             |     |             |                                       |
| Existe-t'il déjà un projet sur la politique éducative de votre territoire ?<br>Si oui précisez quel type de projet et en quelle année il a été écrit. |             |     |             |                                       |
| Est-ce que ce projet est réactualisé régulièrement (par exemple : au bout de 2 ou 3 ans) ?                                                            |             |     |             |                                       |
| Est-ce que le territoire a déjà été couvert ou est couvert par un PEdT ?                                                                              |             |     |             |                                       |
| Le PEdT a-t'il été co-construit avec d'autres acteurs ?                                                                                               |             |     |             |                                       |
| Repose-t'il sur une impulsion et un portage politique clairement identifié ?                                                                          |             |     |             |                                       |
| <b>Eléments préalables</b>                                                                                                                            |             |     |             |                                       |
| Les élus ont-ils une bonne connaissance de ce qu'est un PEdT et à quoi il sert ?                                                                      |             |     |             |                                       |
| Les acteurs concernés ont-ils une bonne connaissance de ce qu'est un PEdT et à quoi il sert ?                                                         |             |     |             |                                       |
| Le public cible est-il associé à la démarche (enfants, jeunes, familles) ?                                                                            |             |     |             |                                       |
| <b>Le contour du PEdT</b>                                                                                                                             |             |     |             |                                       |
| Une tranche d'âge du public concerné par le PEdT est-elle déterminée ?                                                                                |             |     |             |                                       |
| Un périmètre géographique est-il déterminé ? (commune, EPCI compétent)                                                                                |             |     |             |                                       |
| Les champs de compétences à mobiliser sont-ils bien identifiés (éducation, loisirs, mais aussi santé, sport, etc.) ?                                  |             |     |             |                                       |
| <b>Le portage politique de la démarche</b>                                                                                                            |             |     |             |                                       |
| Existe-t'il un portage collectif du PEdT par l'ensemble de l'équipe municipale ou communautaire ?                                                     |             |     |             |                                       |
| Existe-t'il des élus référents pour le PEdT ?                                                                                                         |             |     |             |                                       |
| Existe-t'il un travail de transversalité entre les différents services de la collectivité concernant le PEdT ?                                        |             |     |             |                                       |
| Le niveau de participation souhaité et accepté par les élus est-il clairement identifié (de la consultation à la co-décision) ?                       |             |     |             |                                       |
| <b>NOTES</b>                                                                                                                                          |             |     |             |                                       |



# La mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés

Outre le fait que la participation à la construction du PEdT, des acteurs, et des différents partenaires éducatifs et institutionnels soit une exigence réglementaire, cette démarche induit la reconnaissance des personnes concernées comme les mieux placées pour identifier ce qui est « bon » pour elles et/ou pour les publics, mais aussi pour chercher les moyens de progresser vers des objectifs définis ensemble et faciliter la mise en œuvre du projet. ●

## + D'INFORMATIONS

se reporter aux fiches  
M1, M2, M3, M6, T3 et O3 et O4  
du Vademecum :  
[acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources](http://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources)

| CRITERES de MOBILISATION et d'IMPLICATION DES ACTEURS                                                                                                                 | REALISATION |     |          | COMMENTAIRES ou ACTIONS A MENER |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----|----------|---------------------------------|
|                                                                                                                                                                       | OUI         | NON | en COURS |                                 |
| <b>La mobilisation des acteurs</b>                                                                                                                                    |             |     |          |                                 |
| Est-ce que les acteurs concernés par la démarche sont associés et réunis lors des étapes clés de définition ou de déploiement du PEdT ?                               |             |     |          |                                 |
| Est-ce que les acteurs concernés par la démarche participent au travail d'identification des attentes et besoins des personnes avec et pour qui le PEdT est conduit ? |             |     |          |                                 |
| Est-ce que les acteurs se connaissent entre eux ?                                                                                                                     |             |     |          |                                 |
| Est-ce que les acteurs partagent facilement leur point de vue, leur expertise ?                                                                                       |             |     |          |                                 |
| Les éléments de compréhension clés pour permettre la participation des acteurs font-ils l'objet d'un partage (supports ou animations) ?                               |             |     |          |                                 |
| Le nombre et le format d'animation des séances collectives sont-ils suffisants pour que les acteurs se sentent légitimes à participer ?                               |             |     |          |                                 |
| Les différents types d'acteurs (professionnels, bénévoles, élus, familles, usagers) sont-ils pris en compte pour favoriser la participation de tous ?                 |             |     |          |                                 |
| Des réunions préparatoires pour certains types d'acteurs, notamment ceux les plus éloignés de ce type de démarche, sont-elles organisées ?                            |             |     |          |                                 |
| Les conditions de restitution des travaux collectifs sont-elles clairement définies et communiquées aux acteurs ?                                                     |             |     |          |                                 |
| <b>La montée en compétence collective</b>                                                                                                                             |             |     |          |                                 |
| Le niveau de connaissances et de maîtrise des acteurs leur permettent-ils de comprendre dans quel cadre s'inscrit leur participation ?                                |             |     |          |                                 |
| Le niveau de connaissances et de maîtrise des acteurs leur permettent-ils de se sentir légitime à participer à cette collaboration ?                                  |             |     |          |                                 |
| Les différentes compétences nécessaires à la bonne mise en œuvre de la démarche PEdT ont-elles été listées ?                                                          |             |     |          |                                 |
| Les compétences manquantes mais incontournables ont-elles été priorisées ?                                                                                            |             |     |          |                                 |
| Une montée en compétence progressive des différents acteurs a-t-elle été projetée ?                                                                                   |             |     |          |                                 |
| Les éléments à travailler avec l'ensemble des acteurs mobilisés et ceux propres à une catégorie ont-ils été repéré ?                                                  |             |     |          |                                 |
| Des actions pour accompagner la montée en compétences des différents acteurs mobilisés sont-elles programmées ?                                                       |             |     |          |                                 |
| <b>NOTES</b>                                                                                                                                                          |             |     |          |                                 |
|                                                                                                                                                                       |             |     |          |                                 |

La mise en place d'un PEdT ainsi que son animation tout le temps de sa réalisation nécessitent un travail important de préparation, de mobilisation des acteurs et de suivi du projet. Le PEdT, après sa conception, doit continuer à vivre et à être animé, pour permettre de prendre en compte les évolutions du territoire, de réorienter quand nécessaire certaines actions, de maintenir la mobilisation des acteurs et de nourrir l'évaluation du projet au fil de l'eau. ●

## + D'INFORMATIONS

se reporter aux fiches  
**M1, T2 et O1**  
du Vademecum :

[acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources](http://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources)

| CRITERES des PROJETS EDUCATIFS                                                                              | REALISATION |     |             | COMMENTAIRES<br>ou<br>ACTIONS A MENER |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----|-------------|---------------------------------------|
|                                                                                                             | OUI         | NON | en<br>COURS |                                       |
| Existe-t'il un référent pour animer la démarche ?                                                           |             |     |             |                                       |
| <b>Le référent de la démarche (à compléter si vous avez répondu « oui » à la question ci-dessus)</b>        |             |     |             |                                       |
| Le référent a-t-il une fiche de missions spécifique ?                                                       |             |     |             |                                       |
| A-t-il du temps dédié nécessaire à la coordination et l'animation du PEdT ?                                 |             |     |             |                                       |
| Est-il reconnu comme légitime auprès des différents services et acteurs ?                                   |             |     |             |                                       |
| Est-il impliqué dans les différents réseaux du territoire en lien avec le PEdT ?                            |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les temps de travail en commun, sont suffisamment préparés en amont par le référent ?            |             |     |             |                                       |
| Si plusieurs personnes portent les missions de référents, existe-t-il des temps de concertation entre eux ? |             |     |             |                                       |
| <b>Les modalités d'animation</b>                                                                            |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les grandes phases du projet sont déjà identifiées ?                                             |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les réunions ont systématiquement un ordre du jour ?                                             |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les techniques d'animation des réunions sont choisies et préparées en amont ?                    |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les participants sont informés des modalités de restitution ?                                    |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les temps de travail font systématiquement l'objet d'une restitution ?                           |             |     |             |                                       |
| Est-ce que la mobilisation des acteurs est valorisée ?                                                      |             |     |             |                                       |
| Est-ce que ce qui ressort d'un temps de travail est pris en compte pour l'étape suivante ?                  |             |     |             |                                       |
| <b>NOTES</b>                                                                                                |             |     |             |                                       |
|                                                                                                             |             |     |             |                                       |

La première phase d'une démarche de PEdT repose sur un travail de diagnostic du territoire, de l'existant en matière éducative à destination du public ciblé, des forces mobilisables mais aussi des besoins et des opportunités existantes. Le diagnostic doit permettre d'éclairer les décisions et orientations à venir et d'installer un dialogue permanent entre les différents acteurs mobilisés. ●

## + D'INFORMATIONS

se reporter aux fiches  
M4, M5, T1 et O3  
du Vademecum :

[acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources](http://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources)

| CRITERES du DIAGNOSTIC PARTAGE                                                                              | REALISATION |     |             | COMMENTAIRES<br>ou<br>ACTIONS A MENER |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----|-------------|---------------------------------------|
|                                                                                                             | OUI         | NON | en<br>COURS |                                       |
| Les futurs ou actuels collaborateurs du PEdT ont-ils été associés ?                                         |             |     |             |                                       |
| Existe-t'il une diversité dans les acteurs mobilisés ?                                                      |             |     |             |                                       |
| Est-il permis aux différents acteurs de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs constats ? |             |     |             |                                       |
| Le cadre de coopération a-t-il été explicité aux acteurs mobilisés ?                                        |             |     |             |                                       |
| Un état des lieux a-t-il été réalisé ?                                                                      |             |     |             |                                       |
| Une analyse partagée avec l'ensemble des acteurs de l'état des lieux a-t-elle été réalisée ?                |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les orientations éducatives du PEdT ont été construites collectivement ?                         |             |     |             |                                       |
| Est-ce que les objectifs du PEdT ont été construits collectivement ?                                        |             |     |             |                                       |
| Est-ce que le plan d'action du PEdT a été construit collectivement ?                                        |             |     |             |                                       |
| NOTES                                                                                                       |             |     |             |                                       |



## Le système de gouvernance et de pilotage

La mise en place d'un système de gouvernance, quel qu'il soit, impose de se demander où l'on va placer le curseur « du fonctionnement démocratique ». Il s'agit de définir qui pourra prendre quels types de décisions et quelles seront les modalités de validation de ces décisions. La gouvernance est une forme de pilotage multi-acteurs. Les décisions ne sont plus le fait d'un unique décideur (ou groupe de décideurs), mais bien le fruit de la concertation selon les différents intérêts des parties prenantes. La gouvernance correspond à

la stratégie globale du pilotage des actions et des instances qui feront vivre le PEdT du territoire. ●

**+ D'INFORMATIONS**

se reporter à la fiche

**M7**

du Vademecum :

[acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources](http://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources)

| CRITERES des PROJETS EDUCATIFS                                                                                                    | REALISATION |     |             | COMMENTAIRES<br>ou<br>ACTIONS A MENER |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----|-------------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                   | OUI         | NON | en<br>COURS |                                       |
| Existe-t'il un système de gouvernance ?                                                                                           |             |     |             |                                       |
| Si oui, quel type de gouvernance ? (gouvernance de projet, gouvernance en cercle, gouvernance en réseau, gouvernance collégiale)  |             |     |             |                                       |
| Pour quels types de décision ? Selon quelles modalités de validation ?                                                            |             |     |             |                                       |
| Est-ce que ce système a été pensé en prenant en compte les instances existantes, afin de ne pas sur-mobiliser les acteurs ?       |             |     |             |                                       |
| Est-ce que la constitution du COPIL est représentative des acteurs concernés et ce sur tous les temps de la journée de l'enfant ? |             |     |             |                                       |
| A quelle fréquence se réunit le COPIL ?                                                                                           |             |     |             |                                       |
| NOTES                                                                                                                             |             |     |             |                                       |



# L'évaluation de la démarche

L'évaluation d'un projet éducatif de territoire, pré-requis au renouvellement de la convention entre les partenaires institutionnels, est souvent perçue comme une obligation dont on ne saisit pas toujours l'intérêt. Trop souvent réalisée à un instant T au moment de solliciter le renouvellement du PEdT, l'évaluation est surtout comprise comme un bilan de l'action, permettant avant tout de rendre compte des actions engagées. Pourtant, une démarche d'évaluation pensée de façon permanente et visant à mesurer les changements obtenus peut constituer un levier puissant au service de la qualité de la démarche. La démarche d'évaluation est tout aussi importante sur le résultat, il convient donc d'intégrer la démarche d'évaluation dans le processus du projet.

Il convient de penser l'évaluation comme un processus dynamique et permanent d'animation du projet, et non comme une seule procédure permettant de rendre compte. Cette démarche doit être participative pour permettre l'adhésion des acteurs tant au processus lui-même qu'aux résultats de l'évaluation. ●

## + D'INFORMATIONS

se reporter aux fiches

T4 et O8

du Vademecum :

[acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources](http://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources)

| CRITERES des PROJETS EDUCATIFS                                                                                                                                                                                                     | REALISATION |     |             | COMMENTAIRES<br>ou<br>ACTIONS A MENER |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----|-------------|---------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                    | OUI         | NON | en<br>COURS |                                       |
| Au moment d'engager la démarche, vous êtes-vous mis d'accord collectivement sur la finalité, le sens que vous souhaitez donner à l'évaluation : que voulez-vous évaluer ? à quelles questions fondamentales voulez-vous répondre ? |             |     |             |                                       |
| Souhaitez-vous évaluer la mise en œuvre du projet ?                                                                                                                                                                                |             |     |             |                                       |
| Souhaitez-vous évaluer le pilotage et la gouvernance ?                                                                                                                                                                             |             |     |             |                                       |
| Souhaitez-vous évaluer le partenariat et le niveau de collaboration ?                                                                                                                                                              |             |     |             |                                       |
| Lors de l'évaluation, listez-vous uniquement la réalisation d'actions sans en mesurer aussi leurs impacts, prévus ou non ?                                                                                                         |             |     |             |                                       |
| Évaluez-vous les espaces de coopération et de concertation ? (qu'est-ce qu'ils produisent ?)                                                                                                                                       |             |     |             |                                       |
| Avez-vous établi une méthode d'évaluation, en distinguant les critères de résultat et les critères d'impact ?                                                                                                                      |             |     |             |                                       |
| Avez-vous défini les critères qui vont permettre d'objectiver les observations et sortir du simple ressenti ?                                                                                                                      |             |     |             |                                       |
| Avez-vous réussi à définir avec les partenaires une vision à long terme des changements que vous souhaitez pour votre territoire ? pour vos publics ?                                                                              |             |     |             |                                       |
| Avez-vous établi des critères d'évaluation en fonction des objectifs, tant quantitatifs que qualitatifs ?                                                                                                                          |             |     |             |                                       |
| Vos indicateurs correspondent-ils à des faits observables qui démontrent quelque chose (éléments de preuve) ?                                                                                                                      |             |     |             |                                       |
| Associez-vous tous les partenaires à la démarche évaluative ? Ne pas oublier les bénéficiaires des actions menées et en premier lieu les enfants.                                                                                  |             |     |             |                                       |
| Avez-vous mis en place des tableaux de bords annuels permettant d'objectiver les observations et les évolutions au regard des indicateurs fixés ?                                                                                  |             |     |             |                                       |
| Avez-vous créé des outils partagés d'évaluation, permettant la remontée des données de terrain ?                                                                                                                                   |             |     |             |                                       |
| Avez-vous planifié, réaliser le traitement et l'analyse des données, en veillant préalablement à ce que la méthode d'analyse ait été créée collectivement ?                                                                        |             |     |             |                                       |
| Avez-vous réuni le COPIL pour valider les différentes évaluations menées ?                                                                                                                                                         |             |     |             |                                       |
| Avez-vous réajusté en permanence, recalibré les actions en s'appuyant sur les éléments produits par l'évaluation ?                                                                                                                 |             |     |             |                                       |
| Organisez-vous des temps de bilan avec le public concerné ?                                                                                                                                                                        |             |     |             |                                       |
| Réalisez-vous un bilan annuel partagé ?                                                                                                                                                                                            |             |     |             |                                       |
| Vous servez-vous de ce bilan pour réorienter ou adapter vos actions ?                                                                                                                                                              |             |     |             |                                       |
| NOTES                                                                                                                                                                                                                              |             |     |             |                                       |

# Procédure de demande d'accompagnement

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute collectivité d'Indre-et-Loire (commune ou EPCI) peut bénéficier d'un accompagnement, à condition de formaliser la demande et de s'engager à mettre en œuvre les moyens nécessaires au bon déroulement de l'intervention (volonté des élus, temps dégagé pour les agents concernés...).

## COMMENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

- > Vous rédigez un courrier ou un mail explicitant votre demande et vos motivations (voir modèle p.16). N'oubliez pas de mentionner les coordonnées d'une personne référente de votre organisme. Si vous savez déjà avec quel mouvement conventionné vous souhaiteriez travailler (Ligue de l'enseignement ou CEMEA), précisez-le.
- > Vous complétez le document d'auto-diagnostic
- > Vous adressez cette demande à l'un des deux organismes suivants : SDJES 37 ou Caf Touraine.

| CONTACTS                                                                                                                                                                                   |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Karine LORMOIS,</b><br>conseillère thématique<br>à la Caf Touraine<br><a href="mailto:karine.lormois@caf37.caf.fr">karine.lormois@caf37.caf.fr</a>                                      | <b>OU</b> |
| <b>Rachel PACEY, référente</b><br>départementale complémentarités<br>éducatives au SDJES<br><a href="mailto:sdjes37-acm-bafa@ac-orleans-tours.fr">sdjes37-acm-bafa@ac-orleans-tours.fr</a> |           |

## MODALITÉS

- > Le guide d'autodiagnostic sera complété par le demandeur avec ses équipes.
- > Un rendez-vous vous sera proposé pour démarrer l'accompagnement. Il permettra d'envisager avec vous les modalités de l'accompagnement : les contenus, les méthodes, le rythme, les dates des séances de travail (avec définition d'un calendrier) et les échéances.
- > La durée de l'accompagnement est définie d'un commun accord en fonction des besoins et attentes et ne pourra pas dépasser 1 an.
- > Une réunion de bilan de l'accompagnement regroupera les mêmes personnes que celles ayant participé à la réunion de démarrage : demandeur, SDJES 37, Caf Touraine, et le mouvement ayant assuré l'accompagnement. Des pistes d'amélioration ou des préconisations seront formulées lors de ce dernier temps de travail.
- > Au terme de l'accompagnement, une évaluation sera réalisée par le SDJES 37 et la CAF afin de prendre en compte vos retours sur le dispositif et pouvoir le faire évoluer.

## Demande d'accompagnement « DAQE 37 » en lien avec une démarche éducative locale

Après avoir pris connaissance des principes de qualité et des objectifs définis dans le document « Dispositif d'Accompagnement à la Qualité Educative », je soussigné(e),

M.....

☐ Maire ☐ Président(e)

☐ de la commune ☐ de la communauté de communes

de .....,

sollicite un accompagnement sur les points suivants :

.....

.....

.....

.....

Je m'engage à créer les conditions nécessaires pour permettre le bon déroulement de cet accompagnement et mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs définis ensemble.

Fait à ..... le ..... 20 .. .

(cachet) (signature)

|                                  |                                                                                                                                      |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Principaux constats de départ    | Joindre le document « autodiagnostic » indiquant les critères non atteints ou en cours ou tout support concernant un nouveau projet. |
| Pistes d'amélioration envisagées | Indiquer les pistes déjà identifiées au moment de la demande.                                                                        |
| Moyens                           | Une personne référente pour l'accompagnement.<br>Une mobilisation des partenaires.<br>...                                            |



## Sites ressources



Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Indre-et-Loire :  
[www.acm-cvl.fr](http://www.acm-cvl.fr) / [www.co-education37.fr](http://www.co-education37.fr)



Caisse d'Allocations familiales d'Indre-et-Loire (Caf Touraine) :  
[www.caf37-partenaires.fr](http://www.caf37-partenaires.fr)



Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active (Cemea Centre) –  
mouvement national d'éducation nouvelle :  
[www.cemeacentre.org](http://www.cemeacentre.org)



Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres laïques d'Indre-et-Loire (Fol 37)  
[www.laligue.org](http://www.laligue.org) / [www.laliguedelenseignement-37.fr](http://www.laliguedelenseignement-37.fr)



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

POUR UNE AMBITION ÉDUCATIVE PARTAGÉE